



ABRIÈS INFO

N°22

Juin 2010

Sommaire :

Le mot du maire
L'équipe technique municipale
Un sujet très préoccupant pour l'avenir d'Abriès : les emplois à Val Pré Vert
Les travaux en cours
Remarques sur le Comité des Usagers
Pas de TNT avec antenne râteau
La médiathèque
La fête des fleurs
Des Abriessois à l'honneur
Tribune libre : le Comité des Usagers

Le mot du Maire

Des amis, qui n'étaient plus venus à Abriès depuis quelques années, ont été agréablement surpris de voir l'évolution de notre commune. Ils ont trouvé un village accueillant, dynamique. Ils ont pu goûter et rapporter des produits locaux savoureux, admirer une nature extraordinaire, découvrir la Maison du Costume et de la Dentelle, la bibliothèque, le nouveau télésiège, le défibrillateur... Ils sont repartis enchantés, comprenant mieux pourquoi nous avons envie de vivre ici. Ils ont vu aussi en montant les banderoles contre la fermeture d'une classe à l'école ; je leur ai expliqué les difficultés économiques de notre région, la fermeture de la Maison Médicale de Val Pré Vert. Dans ce dossier, nous remercions particulièrement M. J.P. Gaugler (Président honoraire de la Fédération de l'hospitalisation privée du Sud-Est) pour l'aide et les informations qu'il nous a données.

Ils ont compris que le milieu montagnard est aussi rude, que la vie est un éternel combat et que la ténacité est la seule façon de survivre. Depuis 9 ans, avec le Conseil municipal, c'est ce que nous essayons de faire : ne pas se résigner, ne pas baisser les bras. Nous sommes aidés, par exemple, dans ce combat, par le Collectif de l'Ecole, des parents d'élèves déterminés à aller au bout. La population s'accroche mais elle ne comprend pas toujours que le quotidien ne soit pas réalisé, immédiatement. Le Comité des Usagers, qui s'est formé sur Abriès, est, bien sûr, positif, mais il doit être constructif avec nous, et comprendre que la réalité n'est pas la même pour tous. Merci à vous tous qui donnez une si belle image de nos villages.

Joëlle OCANA

L'équipe technique municipale

Depuis 2005, Nicolas TENOUX appartenait à l'équipe technique de la Commune. Tous nous avons pu apprécier sa gentillesse, sa disponibilité, et reconnu ses compétences et ses qualités professionnelles.

Au premier juillet, il rejoindra l'équipe du Parc du Queyras pour devenir le nouveau garde technicien de la Réserve Naturelle Nationale de Ristolas-Mont Viso. Nous lui souhaitons une très bonne continuation dans ce nouveau poste. Encore merci, Nicolas, pour ton sourire, ta patience et ta gentillesse. C'est sûr, nous te regretterons !!!

Je profite de l'occasion pour rappeler à tout le monde que les employés communaux n'effectueront plus de travaux sur demande de particuliers sans autorisation expresse de la mairie. La Commune est toujours prête à aider la population, mais chacun doit être conscient que l'organisation quotidienne du travail ne doit pas être interrompue par des demandes non programmées. Merci d'en tenir compte.

Jean-Philippe CHERBONNIER

Un sujet très préoccupant pour l'avenir d'Abriès : les emplois à Val Pré Vert

Depuis plus d'un an, l'avenir de l'activité d'accueil à la maison médicalisée de Val Pré Vert semblait se charger de nuages. Devant le manque de transparence sur la situation, nous avons demandé une rencontre avec les responsables de l'établissement.

Une première rencontre eut donc lieu à la Mairie d'Abriès en août 2009. Le président de l'association AJD était accompagné du directeur remplaçant qui venait d'être embauché. Devant le peu de crédibilité des explications du directeur, nous avons décidé d'envoyer un courrier aux autorités et aux élus concernés afin de les alerter sur la situation. Cette lettre fut signée par le conseiller général du canton, Jean-Claude CATALA, le président de la Communauté de Communes et maire de Ristolas, Christian LAURENS, le maire d'Abriès, Joëlle OCANA, le maire d'Aiguilles, Jacques BOSIO, l'élue régionale Marie BOUCHEZ et le président du Parc, Yves GOIC.

Nous avons ainsi obtenu plus de renseignements qui ne nous ont pas rassurés. Nous avons également obtenu une entrevue avec la présidente du comité qui coordonne les activités médico-sociales pour le territoire nord de la

Région, Madame Chantal EYMEOUD. A cette réunion assistaient également les responsables de l'établissement Val Pré Vert, dont le nouveau directeur Monsieur IMBACH, et la représentante de la DDASS.

Nous avons été confortés dans notre analyse. Pire, nous y avons appris que le directeur remplaçant avait exprimé, au nom de l'association AJD, son accord pour la fermeture du centre d'Abriès et le transfert de son activité dans le sud de la région. N'ayant plus aucune confiance dans ce que nous racontait le président, Monsieur Cahané, depuis plusieurs mois sur les projets du centre, nous avons compris qu'il voulait vendre les bâtiments et partir.

Pour protéger l'activité du centre, éviter la vente dans le cadre d'une opération immobilière et d'une éventuelle découpe en appartements, et aussi protéger les emplois, nous mettons en place un nouveau zonage du PLU.

Dernièrement, nous avons eu une nouvelle réunion le 27 mai 2010, à la Mairie d'Abriès. Le directeur actuel, M. IMBACH, que nous avons déjà rencontré et qui exerce d'autres activités sur Briançon, nous a présenté clairement la situation : l'agrément sur l'activité actuelle sera supprimé à la fin 2011.

Pour réagir, il faut prendre deux éléments en compte :

- 1) l'Etat veut faire des économies et ses nouvelles politiques régionalisées vont restreindre les dépenses dans les secteurs médico-sociaux.
- 2) Dans ce cadre, les prises en charge en long séjour se transforment en des traitements à domicile ou en hôpital de jour (sans séjour et sur les lieux de résidence).

Il faut donc que nous trouvions une activité qui soit encore prise en charge dans les politiques de l'Etat et qui permettent la prise en charge sur des séjours. C'est le seul moyen de ne pas perdre d'emplois.

Et encore, suivant la population qui sera accueillie (personnes âgées, enfants, adolescents ou autres), il faudra mettre en place un programme de formation pour que les salariés s'adaptent à la nouvelle activité.

Il faut, bien évidemment, trouver une structure privée, associative ou non, pour gérer les bâtiments et l'activité. Il faut également trouver de nouveaux propriétaires pour les bâtiments.

Nous avons deux rendez-vous importants :

- 1) septembre 2010 où le représentant de la politique régionale de l'Etat vient à Abriès. Il faut que nous ayons, à un moment-là, un projet d'activité à proposer.
- 2) septembre 2011 : pour la fin de l'agrément actuel, il faut que le projet retenu soit finalisé pour qu'il remplace l'activité actuelle et que le programme de formation soit en place.

Nous avons besoin de vous tous, de vos relations et connaissances, pour construire ce futur projet. Cela nous concerne tous et les implications avec l'économie, l'école, la vie du village sont très importantes.

Yves GOIC, 1^{er} adjoint

Les travaux en cours

La construction du nouvel **atelier municipal**, répondant aux normes de sécurité et d'hygiène, avec des

exigences répondant au cahier des charges des bâtiments basse consommation, est repoussée. En effet, le Conseil général et l'Etat ne nous soutiennent pas financièrement. Et, cette année, il est difficile d'en assumer la totalité de la charge financière. Nous espérons pouvoir engager les travaux l'année prochaine.

En revanche, la consultation des entreprises pour la **création de paravalanches** au-dessus du quartier de l'Hoche va être lancée. Les travaux devraient avoir lieu à l'automne prochain.

Les travaux d'aménagement des **combles du presbytère** sont terminés, rendant le lieu accueillant et opérationnel. Le Conseil municipal a lancé une réflexion pour engager une procédure de délégation de service public pour l'utilisation de ce nouveau local, dans l'esprit du bâtiment général du presbytère.

Le **bâtiment des sanitaires du camping de Valprévèyre** est terminé. Situé sur le plateau, loin des risques d'inondation, il accueillera les campeurs dès cet été.

L'appel à consultation pour l'exploitation et la gestion du **restaurant d'altitude La Fuste**, dans le cadre d'une délégation de service public, a été lancé le lundi 14 juin. Les soumissionnaires ont jusqu'au vendredi 16 juillet 2010, à 12 h 00 pour déposer leur offre à la mairie. Les dossiers sont à retirer au secrétariat de la mairie, ou sur le site internet de la mairie, <http://mairie.abries.free.fr>.

Avant de devenir définitif, le rapport du commissaire-enquêteur doit être validé par le CODERST (Conseil départemental de l'environnement et des risques sanitaires et technologiques) qui aura lieu à la fin du mois de juin. Selon son avis, nous pourrions lancer les dossiers de demandes de subventions pour le financement des travaux de **mise en conformité des captages d'eau potable**, ainsi que toute la procédure pour l'acquisition ou l'échange des parcelles concernées. Notons tout de même que la qualité de l'eau que vous buvez est bonne, puisque les analyses faites mensuellement par le laboratoire ne relèvent aucun problème sanitaire. Durant ce printemps, nous avons fait procéder au nettoyage complet du réservoir de la Garcine, et, au grand étonnement de l'entreprise de nettoyage, ce réservoir était propre.

Par ailleurs, la procédure pour l'analyse de la source de la Guille au Roux (qui n'avait pas été incluse dans le dossier principal) est en cours. Il s'agit, tout d'abord, d'effectuer un jaugeage du débit de l'eau à toute période. Puis, une analyse de première adduction sera réalisée par la DDASS, et, selon les conclusions, un hydrogéologue sera missionné avant l'ouverture de l'enquête publique. La procédure peut sembler longue mais il est impératif de suivre toutes les étapes, pour assurer la validité du dossier.

La Communauté de Communes, avec l'entreprise Bucci, poursuit les travaux de création des **réseaux de transfert des eaux usées** d'Abriès et de Ristolas. La station d'épuration devrait voir le jour d'ici la fin 2011

Remarques à propos de la rencontre avec le Comité des Usagers

C'est la deuxième fois que nous recevons ce comité pendant une réunion du conseil municipal. C'est avec un grand intérêt que nous envisageons ces rencontres car, dans la gestion du quotidien, nous avons besoin du regard et de l'aide des habitants de la Commune.

Cela suppose néanmoins une confiance réciproque. Au vu du compte-rendu succinct que le comité a produit, cette confiance risque de disparaître. Il est plutôt fantaisiste de faire un compte-rendu aussi caricatural d'une rencontre de plus d'une heure avec tous les conseillers municipaux.

Ce compte-rendu oublie, par exemple, de dire qu'il nous a proposé de transformer le terrain de foot, situé entre les jeux pour enfants et les tennis, en parking ! Nous y sommes opposés car ce lieu d'activités relie les différentes générations, depuis les jeux de boule jusqu'à l'agorospace de St Laurent, et offre un espace sécurisé, sans circulation, pour que nos gamins puissent se retrouver. Ce comité a-t-il consulté la population avant de nous faire cette demande ?

Il présente comme le résultat de son intervention la remise en place de la fontaine du Glacis devant la résidence Les balcons du Viso, alors que, depuis le début des travaux, sa réinstallation est prévue et programmée comme nous le leur avons expliqué. Pourquoi présenter les choses de manière déformée ?

Je pourrais continuer ainsi sur tous les points. J'espère que ce comité rétablira des relations de confiance. Qu'il préparera ces rencontres au lieu de faire passer des réflexions personnelles pour une représentation autoproclamée de la population.

De plus, ses membres ont quitté la salle du conseil une fois leurs préoccupations exposées, alors que ces conseils municipaux sont publics, et malgré toute notre insistance pour qu'ils restent. Pourtant, ils auraient pu partager avec nous les difficultés que nous rencontrons et les sujets importants auxquels nous sommes confrontés. La critique constructive et les conseils avisés sont toujours les bienvenus ; nous savons que nous ne sommes pas forcément bons sur tous les sujets, mais la mauvaise foi est insupportable.

Yves GOIC

Pas de TNT avec antenne râteau à Abriès

Le 5 juillet 2011, la diffusion de la télévision analogique cessera pour Abriès. Le CSA (*) a décidé de passer la France au tout numérique. La diffusion que vous connaissez actuellement en analogique sera définitivement stoppée.

Pourquoi ma région n'est-elle pas couverte alors que je paie la redevance ?

Réponse du CSA :

La contribution à l'audiovisuel public (nouveau nom de la redevance) ne finance pas la TNT. Elle sert à couvrir

une partie du budget du secteur public de l'audiovisuel (France Télévisions, Radio France, Arte, Radio France international et l'Institut national de l'audiovisuel), que la diffusion de la télévision ou de la radio soit analogique ou numérique. Les ressources des chaînes privées gratuites de la TNT (TF1, Canal+, M6, Direct 8, W9, NRJ 12, NT1, TMC, Europe 2 TV, I-Télé, BFM-TV, Gulli et les chaînes locales) sont d'origine commerciale : elles proviennent de la publicité, du parrainage, du téléachat, de droits dérivés (édition littéraire, vidéo, disque, etc.).

Le financement des chaînes publiques de la TNT (France 2, France 3, France 4, France 5, France O et Arte) repose, quant à lui, sur un système mixte composé de recettes commerciales et de ressources publiques, dont la principale est le produit de cette contribution.

La contribution à l'audiovisuel public est une taxe dont le montant est inscrit dans la loi de finances. **Tout détenteur d'un poste de télévision, qu'il soit propriétaire ou locataire de son logement, est tenu de la payer.**

Quelles conséquences pour notre village ?

Le CSA a décidé d'ignorer un certain nombre de villages de montagne, dont le nôtre, ainsi que celui d'Arvieux et une partie de Château dans notre vallée du Queyras.

95 % du territoire national doivent bénéficier de la TNT, mais dans certains départements le taux ne sera que de 90 % et pour notre village 0% !!

Deux solutions pour notre commune

- Rééquiper notre relais (que nous avons déjà financé en partie) pour pouvoir rediffuser la TNT (à nos frais bien entendu !!) Cette solution particulièrement onéreuse ne pourra éventuellement être mise en place qu'avec de grosses subventions (de qui ?). Car outre les frais d'installation (environ 25 000 euros), il faudra prévoir de rajouter les frais de maintenance du relais et surtout avoir l'autorisation du CSA pour avoir des canaux (coût 10 000 euros par an pendant 10 ans), ce qui est contraire à leurs objectifs de récupérer ces canaux pour la diffusion des radios nationales ou locales et autres (ADSL par satellite).
- Equiper les foyers de parabole pour ceux qui ne sont pas encore équipés comme le schéma le précise ci-dessous



Publicité du CSA

Recevoir la TNT (24 programmes régionaux), c'est simple (mais pas gratuit pour les habitants d'Abriès).

Il vous faudra à partir du 5 juillet 2011

- 1 parabole de 60 cm orientée vers le satellite ASTRA 19°2 Est
- 1 terminal TNTSAT à choisir parmi une large gamme de terminaux disponibles

Il y a aussi le satellite EUTELSAT orienté 7° Est qui permet de capter la TNT

Vous avez le choix parmi une large gamme de terminaux adaptés à votre budget et à vos envies :

- **TNTSAT SD** pour recevoir les programmes en définition numérique standard
- **TNTSAT HD** pour recevoir les chaînes en définition standard et en haute définition
- **TNTSAT HD avec disque dur** pour recevoir et enregistrer les programmes en SD et en HD.

Vous pouvez acquérir votre terminal TNTSAT dans l'ensemble des magasins audio-hifi-vidéo, des grandes surfaces spécialisées, alimentaires et de bricolage.

Déjà certains d'entre nous sont équipés de paraboles pour capter les différentes chaînes gratuites (5 chaînes nationales plus C+ en clair). Dans ce cas, il faudra réorienter le satellite sur ASTRA 19°2 Est et vous munir d'un terminal si votre téléviseur est ancien.

Autre solution : prendre un abonnement chez Canal + ou CANALSAT (entre 25 et 40 euros par mois) l'installation étant pour l'instant gratuite.

Pour ceux qui n'ont pas d'installation autre qu'une antenne râteau, le CSA, dans son infime bonté, prendra en charge l'installation par un installateur agréé, avec facture à l'appui, jusqu'à 250 euros et par foyer. Si vous avez plusieurs téléviseurs, il vous faudra un terminal par téléviseur ou déplacer ce terminal suivant les besoins. (ou avoir une installation avec amplificateur et répartiteur pour chaque appareil) A noter que les récepteurs de télévision récents sont équipés en interne de ce terminal (attention, il s'agit de terminal pour antenne râteau et non pas pour satellite). Il faudra préciser lors de l'achat d'un téléviseur nouveau que vous recevez l'image par satellite).

Une commission par département devra être réunie 3 mois avant la coupure de l'analogique et statuera sur les villages qui pourront être aidés et qui ne seront pas couverts.

QUELS SONT LES CRITÈRES À RESPECTER POUR AVOIR DROIT AUX AIDES ?

- ♣ **La demande doit concerner la résidence principale.**
- ♣ Vous ne devez recevoir actuellement la télévision qu'à l'aide d'une antenne râteau (ou d'une antenne intérieure) en mode analogique, c'est-à-dire recevoir au maximum les 6 chaînes nationales suivantes : TF1, France 2, France 3, Canal+ en clair, France 5/Arte, et M6 ;
- ♣ Si vous habitez dans une zone couverte par la TNT, vous devez être dégrevé de la contribution à l'audiovisuel public (c'est-à-dire exonéré de redevance) et respecter certains plafonds de ressources (cf Tableau 1);
- ♣ Si vous habitez dans une zone qui ne sera pas couverte par la TNT, il n'y a pas de condition de ressource, ni nécessité d'être dégrevé de la contribution à l'audiovisuel public (cf Tableau 1)
- ♣ Vous devez avoir procédé à une dépense pour demander l'aide : celle-ci ne peut être demandée que sur la base d'une facture attestant de votre dépense pour accéder à la télévision numérique ;

cette facture doit être postérieure au **1er mars 2009** (gardez vos factures)

- ♣ Chacune des aides ne peut être attribuée qu'une seule fois par foyer et ne concerne que l'équipement et/ou l'adaptation du poste principal
- ♣ Chaque demande d'aide doit être impérativement envoyée au plus tard 3 mois après l'arrêt de la diffusion analogique dans votre région.

Il reste à solutionner le problème des antennes collectives des immeubles et des hôtels. Une réunion de la commission départementale devra réfléchir sur la répartition des aides éventuelles par foyer (ou chambre d'hôtels) regroupés sur une parabole collective. Mais à notre connaissance, dans aucun des départements français ladite commission n'a été constituée. On devra attendre pour voir.

Tableau 1 : Récapitulatif des aides et de leurs conditions d'attribution :

En zone de réception couverte par la TNT		Hors zone de réception couverte par la TNT
Aide à l'équipement d'un montant max. de 25 €	Aide à l'antenne d'un montant max. de 120 €	Aide à la réception d'un montant max. de 250 €
Exonération de la redevance audiovisuelle	Exonération de la redevance audiovisuelle	Aucune condition
Conditions de ressources * :	Conditions de ressources * :	
<ul style="list-style-type: none"> • revenu fiscal de référence inférieur à 8000 € pour la première part; • + 1 500 € pour les 4 premières demi parts + 2 500 € pour chaque demi-part supplémentaire. 	<ul style="list-style-type: none"> • revenu fiscal de référence inférieur à 20000 € pour la première part ; • + 1 500 € pour les 4 premières demi parts ; + 2 500 € pour chaque demi-part supplémentaire. 	

En conclusion :

Notre village est de plus en plus pénalisé (école, poste, TNT etc..). Les discours sur la revitalisation des villages de montagne ne sont que purs effets d'annonces (il est vrai que nous en prenons l'habitude). L'ANEM (Association Nationale des Elus de Montagne) se bat pour défendre nos droits, mais il est de plus en plus difficile de se faire entendre par les hautes sphères du pouvoir. Paris est loin et que peuvent représenter les communes de montagne comme la nôtre vis-à-vis des décideurs. Alors !!!

Nous pouvons toutefois vous dire que la commune se battra pour faire respecter ses droits et rappeler que si le fait d'être dans un parc régional implique des contraintes en terme d'esthétique, nos communes de montagne doivent

bénéficier aussi des mêmes droits que les autres communes du territoire.

Remarque : Ce qui est un comble : on va voir notre village se couvrir de paraboles alors qu'il est situé dans un parc régional. Mais nous n'en sommes plus à un paradoxe près.

ANEM - Association Nationale des Elus de la Montagne -
7, rue de Bourgogne - 75007 Paris

Tél. 01 45 22 15 13 - Fax 01 45 22 15 26

contact@anem.org

Président : Henri NAYROU, député de l'Ariège

Secrétaire général : Vincent DESCOEUR, député du Cantal

Trésorier : Jean DIGONNET, maire de Tence (Haute-Loire)

Membre pour le massif des Alpes : Joël GIRAUD
Député Hautes Alpes

Notes :

(*)TNT Télévision numérique terrestre

(*)CSA Conseil supérieur de l'audiovisuel (Président Michel BOYON)

(*) Programmes radio en PACA : Un appel aux candidatures sera lancé pour avoir un réseau pour continuer d'émettre.

Pour vous informer :

http://www.csa.fr/actualite/communiqués/communiqués_detail.php?id=130193

<http://www.tousaunumérique.fr>

Gabriel CLOITRE

La Médiathèque

Depuis le début de l'année 2010, je suis salariée à la médiathèque d'Abriès. Bénéficiant d'un CAE, mon salaire est subventionné à 90 % par l'Etat et je suis parallèlement une formation de bibliothécaire. Cette formation est prise en charge par le Conseil Général.

La toute première bibliothèque d'Abriès a été créée, il y a bien longtemps par François Simon dans les locaux de l'actuelle Agence Postale, puis la Commune, en collaboration avec le Parc Régional du Queyras, le conseil Général et d'autres partenaires a créé cette accueillante médiathèque où sont mis à la disposition du public plus de 3000 ouvrages (livres, DVD, magazines) ainsi que trois ordinateurs avec connexion à internet.

Une équipe de bénévoles avec Elizabeth Cochu a, jusqu'à l'année dernière, fait fonctionner la bibliothèque. Mon emploi va permettre de développer les services déjà mis en place pour la population et les touristes et de proposer des animations.

Nous disposons d'ouvrages appartenant à la commune et pour présenter un plus grand choix aux adhérents, nous travaillons avec la Bibliothèque Départementale de Prêt. Le bibliobus vient deux fois par an.

Le vidéobus est une nouveauté à Abriès, il viendra quatre fois par an.

Vous pouvez commander des livres et des DVD.

L'équipe de bénévoles est toujours présente et active. Aux permanences, vous rencontrerez Elizabeth, Béatrice, Éveline et Patricia.

Renée, Thérèse et Aurélie nous aident pour la sélection des livres, des DVD...

L'hiver dernier, j'ai mis en place des projections de films pour enfants, une conférence sur le numérique dans la presse, proposé des lectures d'histoires pour enfants, parents, et même grand-parents, j'ai organisé, soutenue par la BDP, une exposition s'intitulant « Ciel, miroir des cultures ».

L'Espace Escartons est animé lors de conférences par Elsa Wursteisen.

Je participe à l'organisation et à l'animation des journées de rencontres avec des auteurs et des illustrateurs pour les écoles du Queyras...

Dès le mois de juin, avec Thérèse nous vous présentons des films adultes.

Cet été, la bibliothèque s'associera aux événements du village : fête des fleurs, fête de la laine...

Nous recevrons les conférences sur les Escartons avec Elsa Wursteisen et sur Fort-Queyras avec Nicolas Crunchant

Un nouveau logiciel vient d'être installé dans les bibliothèques des Hautes-Alpes par le Conseil Général.

Nous espérons à l'automne vous offrir l'accès à notre catalogue et à votre compte.

C'est avec le plus grand plaisir que nous vous accueillerons à la médiathèque.

OUVERTURE :

Lundi, Mercredi, Vendredi, de 16 H 30 à 18 H 30 toute l'année (sauf jours fériés)

et le mercredi de 10 H00 à 12 H00 en juillet et août.

Consultation libre et gratuite des livres sur place.

Inscription annuelle ouverte à tous pour emprunter et pour consulter internet.

TARIF : 4 € par famille



L'ÉQUIPE :

Elizabeth, Béatrice, Évelyne, Patricia, Renée, Thérèse, Aurélie et Nicole

Vous propose de découvrir :

L'ESPACE ENFANTS :

livres cartonnés, albums, romans, BD, mangas, contes, documentaires, disques...

L'ESPACE COSTUMES : documentaires, travaux d'aiguilles...

L'ESPACE ESCARTONS

histoire, documentation locale, guides, romans Queyras et Hautes-Alpes...

LA VIDEOTHÈQUE nouveau !

films adultes, enfants, récents ou cultes, art et essai, grand public, dessins animés, séries, documentaires...

Ainsi que des romans ados et adultes pour tous les goûts : policiers, SF, terroir; des BD, des mangas, des documentaires des revues...

Et venez profiter :

des expos, des conférences, des animations, des projections de films, de l'accès internet

de la permanence de l'EOEP (*Espace Ouvert d'Éducation Permanente 1er et 3ème vendredis de chaque mois*)

Médiathèque d'ABRIÈS
place de l'église
tel : 04 92 45 04 26
e-mail : multimedia.abries@orange.fr

Nicole VERITE

Quelques dates à retenir

Dimanche 27 juin : Fête de la St Pierre
Mardi 14 juillet : Fête des Fleurs
Du 27 au 31 juillet : Festival Musi'Queyras

La fête des fleurs

A Abriès, le 14 juillet 2010,
balade de fleurs, balade de bonheurs pour fêter la FLEUR.
Entre amis ou en famille, vous trouverez tout au long de la
journée la diversité du thème : "LA FLEUR ET
L'HOMME".



Fête des fleurs en 2007

Au stand "Troc aux plantes et graines", vous pourrez mettre votre grain de sel. D'autres nombreux stands, ateliers gratuits, spectacles, animations vous attendent. Venez donc y apporter votre bonne humeur et partager la soupe "aux herbes sauvages" !
Détails du programme dans tous les offices du tourisme et sur le site internet www.queyras-montagne.com dans la rubrique Evènements.

Ce petit communiqué de presse sera envoyé partout où nous le pourrons ; si vous voulez mettre notre programme sur votre blog, votre site, votre facebook, c'est parfait !!!

Mais, car bien sûr, il y a un "mais", nous cherchons des bonnes volontés pour nous aider à fleurir le village, avec cueillette des fleurs la veille dans la journée et disposition des bouquets la veille au soir. Pour les bouquets, nous avons besoin de bouteilles d'un litre en plastique, et de fil de fer. Si vous avez la possibilité de déposer ces choses-là à l'Office... c'est que du bonheur pour la fête des fleurs !!!

Et, bien sûr, le jour même, le stand "Troc aux plants, plantes et graines" vous attend, vous et vos coups de cœur.

Le Comité d'Animation "Anim'Abriès"

Des Abriessois à l'honneur

*Jean-André VASSEROT a eu 90 ans
Le plus ancien habitant à l'année du village*

Jeannot est né à Abriès le 26 mars 1920, grâce à l'efficacité de l'accoucheuse Mme Merle (grand-mère de Jean-Lucien), le 3^e enfant d'une famille en comprenant 5. Son père était maréchal-ferrant et il vivait aussi, comme tout le monde à cette époque, avec quelques vaches et moutons.

Quelques métiers de ce temps-là comme celui de bourrelier (par les familles Vial et Buès) ou chaudronnier (Berge Eugène). Les facteurs allaient à pied ou en skis selon la saison, du Roux à l'Echalp.

Il a connu l'école à 5 ans et ce, jusqu'à 13 ans, et l'on ne parlait pas de regroupement scolaire...

A 8 ans, il gardait les bêtes tout seul au Malrif. Jusqu'en 1932, il a partagé avec sa famille le métier de paysan et la maréchalerie. Après la guerre, il a dû faire le métier de chauffeur routier, puis chauffeur de car, et transporter le lait chez les Audier.

En 1975, il retrouve Inès, d'origine italienne, revenue au pays, qui deviendra sa compagne pendant 30 ans. Il partagera alors sa vie entre Nomaglio (petit village montagnard près d'Aoste) et Abriès.

A 65 ans, il goûte enfin aux joies de la retraite, mais travaille toujours son potager avec beaucoup d'amour et de respect de la terre.



Tout au long de sa vie, il cultive son bonheur d'être en montagne avec des amis. Aujourd'hui, il reste le seul d'une grande famille et regrette d'être "le dernier des Vasserot". "Le travail ne m'a jamais fait peur", dit-il souvent, et comme Jean Ferrat, "que la montagne est belle".

Jeannot, tes amis, tes voisins, et bien d'autres ne t'ont pas oublié ce vendredi 26 mars, car l'amitié est une flamme que tu as toujours su garder allumée. A l'an que ven Jeannot !!!!

Martine CROCE

Marius Barthélémy était à l'honneur le 8 mai

En ce 8 mai 2010, le soleil, bien qu'un peu frais, était radieux pour célébrer l'anniversaire de la victoire de la

Seconde Guerre Mondiale. Et c'était ce jour-là que Joëlle OCANA, au nom du Conseil municipal, remettait avec beaucoup d'émotion, à Marius Barthélémy, le "Diplôme d'honneur aux anciens combattants de l'armée française 1939-1945", en reconnaissance de son action pour la France, et délivré par M. Le Secrétaire d'Etat à la Défense et aux Anciens combattants, au nom de l'Etat français.

Marius, entouré de son épouse et de sa famille, des conseillers municipaux, et de ses amis, était très ému mais aussi très touché de cette reconnaissance.



Des nouvelles de notre champion de ski de fond abriessois

Paul Goalabré continue son ascension dans les performances en ski de fond. Cette année, il est devenu 11^e Européen lors de l'épreuve de Coupe d'Europe, et vice-champion de France. Paul estime les résultats au-dessus de

ceux espérés. La Commune d'Abriès, avec la Communauté de Communes, l'Office du Tourisme du Queyras, l'Union Hôtelière du Queyras, apportent leur soutien à ce jeune champion du Queyras et sont fiers de mettre tous leurs espoirs en Paul Goalabré.



La population d'Abriès s'agrandit

Bienvenue aux derniers nés de la Commune :
Gaston au foyer d'Angélique Paniel et Gilles Malgras,
Lyvia au foyer d'Emilie et Vladimir Bourson-Ivanov
et Andy au foyer de Daisy Marchand et Christophe Roux

Mairie d'Abriès – 05460 ABRIÈS

Responsable de la publication :

J. Ocana, Maire

Imprimé par nos soins

TRIBUNE LIBRE

Beaucoup d'entre nous ont des interrogations quant à l'aspect, le développement du village. Les questions que nous nous posons relèvent pour l'essentiel de la vie au quotidien au sein de notre village.

Lors de notre deuxième rencontre du 10 juin avec le Conseil municipal, de nombreux points ont pu être abordés et obtenir des réponses. Vous pourrez en prendre connaissance par la lecture du compte-rendu que nous publions et qui sera affiché sous les halles, au Roux et quartier de l'Hoche.

Celles et ceux qui désireraient en avoir une copie peuvent s'adresser à l'un des membres du comité cités ci-dessous.

Notre démarche est conçue comme une contribution à la vie du village et dans une recherche d'une plus grande cohésion de ses habitants. Des représentants des différentes associations de quartiers participent à ce comité d'usagers. Pour vous donner la parole, nous tiendrons notre prochaine réunion fin septembre.

A quelques jours de la saison estivale, nous vous souhaitons bon courage et bonnes vacances.

Pour le comité d'usagers : Florian BOURCIER, Martine CROCE, Gilbert GOLFARD, Martine GROPELLIER, Joseph TOYE, Claude WURSTEISEN.